



COMITÉ DU BON VOISINAGE Campus Glen du CUSM : construction et travaux routiers

COMPTE-RENDU

Réunion tenue le mardi, 10 mai 2011 (19h00 à 20h45)

Membres du comité présents

Pierre Tessier (modérateur indépendant)
Charles Chebl (vice-président principal et directeur général, SNC-Lavalin)
Alain Trudeau (chef de projet, Direction des Grands Projets, Ville de Montréal)
Sébastien Deshaies (Chargé de planification, Direction des travaux publics, Ville de Montréal)
Nathalie Rheault (Chef de division, Direction des travaux publics, arrondissement CDN-NDG)
Mario Duguay (chef de section, Service du développement et des opérations, Direction des Travaux publics, Ville de Montréal)
Michel Therrien (adjoint au directeur de l'arrondissement CDN-NDG, chef, division des communications, protocole et relations publiques)
Constable Lévesque (Service de police de la Ville de Montréal)
Gary Bernard (STM)
Pierre Major (directeur associé à la planification et la construction, Projet de redéploiement, Centre universitaire de santé McGill)
Stéphane Caron (Ingénieur, Direction des travaux publics, arrondissement du Sud-Ouest)
Derek Robertson (citoyen)
Wanda Potrykus (citoyenne)
Donna Allen (citoyenne)
Ian Nelson (commerçant, Garage Nelson)
Steven Jass (citoyen)
Louise Fournier (citoyenne)
Phil Bergeron-Burns (citoyen)
Maureen Kiely (citoyenne de Westmount)
Nick Patulli (commerçant, Centre des Arts Crowley / Crowley Arts Centre)
Nasar Omar (commerçant, lave-auto Alborz)
Luciano Michetti (citoyen)
Thomas Gagné (citoyen)
Domenico D'Alesio (citoyen de Westmount)

Ouverture de la séance

- Mot de bienvenue de Pierre Tessier
- Explication du mandat du comité et des objectifs de la rencontre : les éléments discutés doivent toucher les travaux pour le prochain mois.
- Adoption de l'ordre du jour du 22 mars 2011
- Présentation des participants

Mise-à-jour des travaux municipaux

Alain Trudeau présente les derniers développements aux chantiers en cours et à venir pour le prochain mois.

Lot 1: les travaux situés sous la voie ferrée du boulevard Décarie et dans l'intersection du boulevard De Maisonneuve.

Les travaux entrent dans leur dernière phase. D'ailleurs, la signalisation a été changée. Cette dernière phase consiste à créer une immense chambre où plusieurs conduites d'égouts viendront se connecter. Ces travaux ont dû être suspendus et accusent un retard en raison notamment de la pluie et des imprévus ainsi que des complications rencontrés lors des travaux de forage. Nous allons demander à l'entrepreneur à reprendre son retard.

Lot 2 : Installation d'un égout collecteur de 3,6 mètres, le long du boulevard Décarie, entre la rue Saint-Jacques et le boulevard De Maisonneuve (côté est).

Puisque l'entrepreneur Infrabec s'est placé sous la loi sur les arrangements avec les créanciers, c'est maintenant la caution qui prend en main l'exécution du contrat et des travaux. Elle doit également trouver un nouvel entrepreneur qui sera en mesure de terminer le contrat. Cinq entrepreneurs ont été rencontrés. Le dépôt des soumissions est prévu pour le 16 mai prochain et les travaux doivent reprendre le 24 mai 2011. La fin de ces travaux est prévue pour la mi-août 2011.

Lot 3 : Travaux à l'intersection du boulevard Décarie et de la rue Saint-Jacques.

La configuration de la zone du chantier, à l'intersection du boulevard Décarie et de la rue Saint-Jacques, a changé récemment. L'entrepreneur accuse également un retard en raison de la pluie. La Ville et l'entrepreneur revoient actuellement l'horaire de travail afin d'accélérer les travaux et reprendre le retard.

Période de discussion sur les travaux municipaux

INTERVENTION	RÉPONSE
(Donna Allen) Est-ce possible d'installer une signalisation indiquant « impasse » ou « cul de sac » afin d'indiquer aux automobilistes que le boulevard Décarie est complètement fermé à l'intersection Saint-Jacques?	(Alain Trudeau) Oui, nous allons évaluer la situation.
(Luciano Michetti) Pourriez-vous nous dire à quel moment les travaux du lot 1 et du lot 3 seront terminés?	(Alain Trudeau) C'est difficile de prévoir une date exacte de fin des travaux. Le mauvais temps, tel que la pluie que nous avons connu au cours des dernières semaines, est venu modifier considérablement le calendrier établi. Si la pluie continue, cet échéancier sera encore bousculé. Les travaux sont presque terminés. Toutefois, nous savons que les entrepreneurs ont accumulé du retard. Sans nous avancer sur une date précise, je crois qu'en juin, nous pourrions avoir un portrait plus exact de la situation et du retard accumulé.
(Luciano Michetti) Qu'en est-il du lot 2?	(Alain Trudeau) Nous savons que seulement 20% du contrat a été réalisé par Infrabec. Le nouvel entrepreneur aura donc deux mois pour compléter le 80% des travaux restants. Le travail déjà réalisé était le plus compliqué. Le reste des travaux est plus simple. Nous croyons avoir de bonnes chances de terminer le lot 2 à la mi-août 2011.
(Ian Nelson) Est-ce possible d'ouvrir dans les deux directions le nouvel accès Crowley (à l'intersection avec le chemin Upper-Lachine)?	(Alain Trudeau) Non, nous ne voulons pas encourager l'utilisation de l'avenue Crowley comme voie de transit. De toute façon, nous attendons l'installation de feux de circulation pour sécuriser ce mouvement.
(Ian Nelson) Est-ce possible d'autoriser le virage vers l'est à la sortie de la rue Prud'homme (à l'intersection avec la rue Saint-Jacques)?	(Alain Trudeau) Non, en raison du virage en U autorisé dans la rue Saint-Jacques (devant le Mazda). Ce mouvement conflictuel rendrait cet endroit dangereux et les collisions pourraient survenir.
(Nick Patulli) Les lots 1, 2 et 3 sont demeurés inactifs même si la météo était clémente. Pourquoi n'y avait-il pas d'activité les journées de beau temps? C'est très difficile pour mon entreprise actuellement. Ne peut-on pas forcer l'entrepreneur à travailler plus rapidement?	(Alain Trudeau) Le contrat spécifie exactement le nombre de jours nécessaires pour réaliser les travaux. Si l'entrepreneur dépasse son délai contractuel, des pénalités de 0,5% de la valeur du contrat sont appliquées par jour de retard.

<p>(Nick Patulli) Ces pénalités n'apportent absolument rien aux commerçants. Elles ne profitent qu'à la Ville de Montréal.</p>	<p>(Alain Trudeau) Nous faisons de notre mieux pour améliorer les entreprises et la vie des citoyens.</p>
<p>(Nick Patulli) Depuis que les barrières ont été installées sur le chemin Upper-Lachine, les panneaux indiquant que les commerces sont ouverts ne sont plus visibles.</p> <p>Est-ce possible d'installer un autre panneau à l'intersection de la rue Addington et de grossir les caractères?</p>	<p>(Alain Trudeau) Nous allons trouver une solution. Toutefois, le format a déjà été agrandi et la couleur modifiée à votre demande. Si les panneaux sont trop gros, ils deviennent un danger pour les piétons et les automobilistes.</p>
<p>(Dereck Robertson) J'encourage la Ville de Montréal à installer des caméras de surveillance qui permettraient d'observer la circulation et repérer les problématiques de circulation et ainsi réduire les congestions rapidement.</p>	<p>(Alain Trudeau) Nous en prenons note.</p>
<p>(Louise Fournier) Est-ce que le retard du lot 2 entraîne un retard pour le début des travaux de la voie ferrée?</p>	<p>(Alain Trudeau) Non. Nous souhaitons que l'entrepreneur du Lot 1 termine rapidement ses travaux pour ne pas retarder les travaux du viaduc ferroviaire. Normalement, ces travaux-là doivent débuter en juillet et devrait se terminer avant l'hiver.</p>
<p>(Nasar Omar) J'ai reçu des billets de contravention pour avoir stationné les véhicules de mes clients sur le boulevard Décarie. Qu'est-ce que je vais faire avec ça? Je ne peux pas les payer.</p>	<p>(Alain Trudeau) Nous avons reçu des plaintes concernant les véhicules stationnés de façon illégale dans la zone des travaux de la Ville de Montréal. L'entrepreneur se plaint qu'il ne peut pas travailler parce que des véhicules sont stationnés dans la zone des travaux. Il est strictement interdit de se stationner à cet endroit, même si les travaux sont suspendus et que la rue est fermée. Vous devez respecter la signalisation. Vous auriez pu nous téléphoner pour nous demander la permission temporaire.</p>
<p>(Nick Patulli) Des clients qui sont venus au Centre KoSa ont tous eu des contraventions alors que les travailleurs du CUSM se stationnent dans nos rues.</p>	<p>(Alain Trudeau) Nous avons déjà demandé à l'arrondissement d'effectuer une analyse afin d'offrir des possibilités de stationnement sur Crowley et Prud'homme. Maintenant, nous attendons toujours ces changements.</p> <p>(Constable Lévesque) Il y a une signalisation « Arrêt interdit » sur le boulevard Décarie. Nous devons appliquer la loi.</p>
<p>(Phil Bergeron-Burns) Lors du dernier comité de bon voisinage, vous avez indiqué que l'entrepreneur du lot 1 respectait les délais et aucun retard n'était signalé. Aujourd'hui, vous</p>	<p>(Alain Trudeau) non, il est tout à fait normal d'accuser un retard s'il pleut durant plusieurs jours. Un retard avait déjà été signalé après le forage de la conduite d'égout sous le viaduc, mais nous avons demandé à l'entrepreneur d'accélérer</p>

<p>indiquez que la pluie est venue retarder les travaux. Est-ce seulement la pluie?</p> <p>Avez-vous changé les feux à l'intersection Girouard et Upper-Lachine.</p> <p>Avez-vous prévu changer les lumières à l'intersection Sherbrooke/Girouard?</p>	<p>la cadence des travaux afin de rattraper ce retard. Malheureusement, il n'a pas pu en raison de la pluie.</p> <p>(Michel Therrien) Nous avons installé un feu piétonnier à cette intersection.</p> <p>(Michel Therrien) Je dois vérifier s'il y a eu une demande à cet effet.</p>
<p>(Nasar Omar) J'ai reçu un avis de fermeture d'eau qui ne s'est pas réalisée et l'eau a été coupée dans le samedi suivant et ce, sans avis, alors que cette journée est la plus importante de la semaine pour mon commerce. Que se passe-t-il?</p>	<p>(Alain Trudeau) Récemment, il y a eu 3-4-5 problèmes sur le réseau d'aqueduc. Lorsqu'il y a une fuite d'eau dans le secteur, c'est tout le réseau qui en subit les contrecoups. Le système d'aqueduc est vieux dans le secteur et beaucoup trop sollicité lorsqu'il y a des fuites d'eau.</p> <p>Ces fuites provoquent donc d'autres incidents et par le fait même, des coupures d'eau non prévues. C'est pourquoi vous n'avez pas été informé de certaines coupures d'eau.</p> <p>(Pierre Major) Nous vous rappelons que les travaux de la Ville de Montréal ne touchent pas le réseau d'aqueduc, mais bien le réseau d'égout. Donc, ces coupures sont hors de notre contrôle.</p>
<p>(Dereck Robertson) La circulation devrait être gérée par les policiers à l'intersection Décarie/De Maisonneuve. Je demande d'évaluer la possibilité d'annuler les billets de contravention donnés sur le boulevard Décarie. C'est une question de volonté.</p> <p>Nous devons améliorer les communications avec les citoyens</p>	<p>(Alain Trudeau) Nous prenons cette suggestion en note.</p>
<p>(Peter McQueen) J'aimerais savoir si les travaux de construction du chemin de fer commenceront vraiment cet été? Certaines rumeurs indiquent qu'ils pourraient être reportés à l'an prochain.</p> <p>Quels sont les travaux prévus pour cet automne?</p>	<p>(Alain Trudeau) Ce sont de fausses rumeurs.</p> <p>(Pierre Tessier) Nous rappelons que le comité de bon voisinage discuter des travaux à venir dans le prochain mois uniquement.</p>
<p>(Peter McQueen) J'ai remarqué que la chaussée est endommagée à l'intersection Décarie / De Maisonneuve près du lot 1. Est-ce</p>	<p>(Sébastien Deshaies) Il s'agit d'une excavation réalisée lors d'un bris de conduite d'aqueduc. Puisque ces travaux concernent les équipes de l'arrondissement, les cols bleus devront réparer la</p>

possible de réparer le trou qui s'est formé à cet endroit?	chaussée. (Michel Therrien) Nous sommes déjà au courant de la présence de ce trou et les réparations seront effectuées sous peu.
(Louise Fournier) J'ai remarqué que la chaussée de l'avenue Vendôme est endommagée en raison du passage répété des camions. Est-ce possible d'installer des bollards pour réduire la vitesse des véhicules?	(Michel Therrien) Des mesures d'apaisement de la circulation de la circulation sont prévues dans votre rue.
(Steven Jass) J'ai perdu 30 minutes à l'intersection de Décarie/Côte-Saint-Luc en raison des lumières qui ne sont pas synchronisées. Le feu clignotant n'est pas assez long et il laisse le temps à seulement trois voitures de tourner. Peut-on revoir ce feu et améliorer le temps de feu vert?	(Nathalie Rheault) Nous travaillons actuellement avec le ministère des Transports du Québec afin d'apporter des modifications à ce feu de circulation. Les experts du MTQ ont fait des analyses au cours des dernières semaines afin de trouver des solutions à ce problème. Toutefois, la Ville n'a pas d'autorité sur ce feu. Il est sous la juridiction du MTQ.
(Phil Bergeron-Burns) Il y a aussi un refoulement de la circulation à l'intersection Décarie / De Maisonneuve. Peut-on souhaiter voir des améliorations bientôt?	(Alain Trudeau) Nos équipes techniques en circulation sont au courant de la situation et une analyse a été faite afin de trouver des solutions pour améliorer la circulation à cet endroit. Le but est de donner plus de temps aux automobilistes qui se dirigent en directions est-ouest. Le tout devrait être en place ce vendredi.
(Maureen Kiely) Je crois que vous devriez mettre des signaleurs en permanence à cette intersection et surtout aux heures de pointe.	(Alain Trudeau) Nous en prenons bonne note.

Mise-à-jour des travaux du Campus Glen

M. Charles Chebl présente l'état actuel des travaux :

L'accès au chantier, le long de la voie ferrée est ouvert depuis la fin du mois de mars. Des activités d'excavation ont toujours lieu et des camions circulent encore afin d'amener des matériaux de remblai sur le site tel que du sable.

L'installation des pieux avance sérieusement dans les différentes sections:

Bloc E - D - terminé

Bloc C - ralenti en raison de la pluie, mais devrait se terminer cette semaine

Bloc B - Il reste entre 100 à 150 pieux à planter. Le tout devrait se terminer en mai.

Bloc A - débuté - les caissons sont complétés.

Bunker (entre bloc D -E) - à venir

Une 9^e grue a été installée sur le chantier. Des activités de bétonnage sont en cours pour réaliser les fondations, les murs et des dalles notamment pour les blocs E et D. Ces activités se dérouleront à plusieurs endroits du site durant le mois de mai. Une 10^e grue doit être installée à la fin du mois de mai près du bloc A.

Actuellement, 450 travailleurs sont présents sur le site quotidiennement et, à ce nombre s'ajoute 225 gestionnaires.

Plusieurs mesures ont été mises en place par le CUSM pour réduire les impacts des travaux sur la qualité de vie des citoyens et des commerçants. D'ailleurs, un système de nettoyage des roues a été installé à la sortie des camions afin de réduire la saleté dans les rues du quartier. Un courriel a aussi été envoyé aux employés afin de les inciter à encourager les commerçants du secteur.

Période de discussion sur la construction du Campus Glen

INTERVENTION	RÉPONSE
(Donna Allen) Est-ce que vous faites du pieutage le samedi?	(Charles Chebl) Oui, en raison du retard accumulé en raison de la pluie, les équipes travaillent les soirs de semaine et le samedi.
(Dereck Robertson) Je tiens à vous féliciter pour le bon travail.	
(Domenico D'Alesio) J'aimerais savoir de quelle façon les travailleurs se rendent sur le site?	(Charles Chebl) De plusieurs façons : en voiture, en train, en métro et en autobus.
(Domenico D'Alesio) Lorsque le chantier accueillera 5 000 travailleurs quotidiennement, de quelle façon comptez-vous régler les problèmes de congestion que l'arrivée des travailleurs va créer?	(Charles Chebl) Nous sommes actuellement en analyse afin de déterminer des moyens afin d'éviter des congestions dans le secteur. Il n'y a pas de solution facile. Les gens arrivent par métro, autobus ou se stationnement à quelques part dans la Ville, mais nous sommes conscients de cette situation.
(Louise Fournier) N'y a-t-il pas de navette sur le site pour les travailleurs afin de faciliter leur déplacement? Est-ce que l'asphaltage se fera bientôt?	(Charles Chebl) Il y a effectivement une navette pour les travailleurs. Lorsque le chemin sera asphalté, ce sera plus facile pour les travailleurs de se rendre à pied.
(Louise Fournier) Je trouve que faire des travaux de pieutage le samedi, c'est inacceptable.	(Charles Chebl) Nous comprenons que cette activité dérange les citoyens et les résidants, mais nous devons reprendre le retard accumulé en raison de la pluie.
(Wanda Potrykus) Les travaux de pieutage semblent de plus en plus longs. On ne voit plus la fin des pieux. Pouvez-vous nous donner une date de fin de ces activités?	(Charles Chelb) Il est difficile de donner une date exacte de fin des travaux de pieux. Le sol est un environnement imprévisible. Certaines journées, nous pouvons installer 20 pieux et la journée suivante, seulement 5. Toutefois, nous estimons terminer les blocs A et B à la fin du mois de juin et le bloc D au mois d'août.

<p>(Peter McQueen) Comment vont les négociations pour l'accès au site par Westmount?</p> <p>(Peter McQueen) Je comprends que l'installation de système de navettes pour les travailleurs est bien, mais certains travailleurs souhaitent se stationner sur le site pour avoir accès à leurs outils qui sont dans leur véhicule?</p>	<p>(Pierre Major) Malheureusement, il n'y a pas eu de développement de ce côté. Au dernier comité de bon voisinage, j'ai mentionné que le ministère des Affaires municipales a été mis au courant de cette situation. J'ai également demandé une rencontre avec le directeur général de Westmount. Pour le moment, rien n'a changé.</p> <p>(Charles Chebl) Non, pas vraiment. La majorité des compagnies ont installé des roulottes de chantier et les travailleurs peuvent entreposer leurs outils. Donc, ils n'ont pas vraiment de matériel à apporter sur le site.</p>
<p>(Peter McQueen) Je comprends que les activités de pieutage sont très difficiles pour les résidents. Est-ce que les blocs F et G nécessitent l'installation de pieux?</p>	<p>(Charles Chebl) Oui, il y aura des pieux d'installés cet été mais seulement entre Juillet et Aout pour le Centre du Cancer. Pour ce qui est du bloc F et G, les travaux sont prévus pour le printemps 2012. Mais il n'y a pas de pieux dans ces deux projets.</p>
<p>(Peter McQueen) Est-il toujours question de construire un deuxième accès entre le métro et le CUSM (tunnel)?</p>	<p>(Charles Chebl) Nous sommes actuellement en discussion avec l'AMT et la STM afin de nous entendre sur la construction d'accès fonctionnels. Il n'y a pas de décision de prise pour l'instant.</p>
<p>(Nick Patulli) À quel moment les travaux de construction de l'hôpital des Shrinners doivent débiter?</p>	<p>(Charles Chebl) Il n'y a pas de date précise pour le moment. Il faut comprendre que ces travaux ne font pas parties du contrat actuel.</p>
<p>(Dereck Robertson) Nous savons que plus de 1 800 travailleurs se rendront quotidiennement sur le site à un certain moment. Avez-vous pensé diviser les heures de débuts des quarts de travail afin d'éviter que tous les employés arrivent à 6h le matin?</p>	<p>(Charles Chebl) Oui, en fait c'est déjà comme ça. Il n'y a pas de congestion de travailleurs le matin. Chaque corps de métier a ses propres heures d'arrivée et de départ. Toutefois, nous savons que le stationnement sur le site compte entre 840-850 espaces. Donc, il n'y en aura pas assez de places pour tous ces gens. Nous évaluons donc certaines mesures pour que ça se passe bien.</p>
<p>(Louise Fournier) Concernant le chemin Glen - Le Dr. Bolduc est le maître d'œuvre ultime dans ce dossier. N'y a-t-il pas lieu de ré-interpeller le ministre dans ce dossier?</p>	<p>(Pierre Major) C'est possible, le ministère de la Santé du Québec nous aide dans ce dossier. Il y a quelqu'un du ministère de la Santé ici ce soir. On prend en note que cette situation est toujours un irritant. Le propriétaire est le CUSM, mais nous allons réactiver le dossier. L'objectif est de</p>

	répartir le flot de circulation.
(Louise Fournier) Que comptez-vous faire face aux réclamations des petits dommages aux maisons du quartier, provoqués par les travaux ? Est-ce que vous avez un site avec des informations concernant les dommages?	(Charles Chebl) Nous avons fait des inspections et installé un sismographe afin d'évaluer les vibrations dans le secteur notamment dans la rue Prud'homme et les résultats ont indiqué que les vibrations les plus élevées ont été enregistrées lorsqu'il n'y avait pas de travail sur le site du CUSM. Nous ne croyons pas que les travaux de pieux causent des dommages aux immeubles du secteur. Toutefois, vous pouvez obtenir des informations concernant la procédure de réclamation sur le site du CUSM.
(Nasar Omar) Le matin, il n'y a pas de place de stationnement à cause des travailleurs. Pouvez-vous me donner un espace devant ma porte pour les véhicules des clients?	(Charles Chebl) Je comprends, mais il est très difficile de contrôler les travailleurs concernant le stationnement de leur véhicule personnel.

Varia

(Donna Allen) Est-ce que la construction des Shrinners commencera pendant les travaux du CUSM ou après?

(Charles Chebl) Le souhait est d'inclure les travaux en même temps, mais beaucoup d'éléments restent encore à compléter avant de débiter la construction.

(Pierre Major) Nous avons le même objectif que vous c'est-à-dire, que les travaux soient réalisés en même temps que ceux du CUSM. Toutefois, les Shrinners est une unité distincte. Nous négocions actuellement le transfère de propriété. Nous espérons débiter le plus rapidement possible.

Clôture de la rencontre

La séance se termine à 20h45. La prochaine réunion du comité de bon voisinage aura lieu le mardi, 14 juin 2011, à 19h sur le site du CUSM.